



Alain de Pouzilhac, le fossoyeur de l'AEF

Paris, le 26 juin 2012

De combien Alain de Pouzilhac va-t-il plomber l'Audiovisuel extérieur de la France : 50, 60, 100 M € de déficit ?

Alain de Pouzilhac a entamé une course de vitesse pour rendre ses projets irréversibles. Ses autorités de tutelles lui ont imposé un moratoire. Il ne le respecte pas, il continue à dilapider l'argent public et faire flamber l'addition :

- Le coût des aménagements dans les nouveaux locaux à Issy-les-Moulineaux.
- Les doubles locations : Maison de la Radio, Issy-les-Moulineaux.
- Les locations d'espaces supplémentaires à Issy-les-Moulineaux (+ de 1000 mètres carrés), des locations supplémentaires nécessaires au stockage des matériels techniques de diffusion et de reportage. Une conséquence due à la surévaluation initiale de l'espace disponible pour la radio au 80 rue Camille Desmoulins.
- L'achat de meubles pour les bureaux, les locaux de la cantine, de la cafétéria ...
- L'ouverture d'une ligne de crédit illimité pour refaire et tenter de rendre rapidement opérationnels des studios techniques avec les contraintes du bâtiment d'Issy-les-Moulineaux.
- Les prestations de l'agence « Image 7 », pour la gestion de l'image d'Alain de Pouzilhac et la diffusion de sa propagande en défense de la fusion.
- Les séminaires de management dans des hôtels particuliers en France ou à l'étranger.
- Le recours à de multiples cabinets de consultants, dont KPMG, « *spécialisé dans le conseil en fusions et acquisitions* ».

Tous ces éléments ne sont que des opérations qui visent à imposer la fusion-dissolution de RFI dans France 24. Une fusion voulue par Nicolas Sarkozy.

Il faut se rendre à l'évidence : l'AEF est un échec économique, stratégique, professionnel et humain. C'est une fausse bonne idée qui a un coût considérable et prouvée qu'elle n'était pas viable.

Pourquoi l'équipe d'Alain de Pouzilnac peut-elle se permettre de braver le moratoire qui lui est imposé ?

La direction et Alain de Pouzilnac ont même choisi d'interpréter dans le sens qui les arrange le moratoire, par voie de presse sur la croix.fr pour dire : « *les travaux, démarrés avant le moratoire, sont déjà très avancés* », précise la direction l'AEF. Et dans cet article un élu CFDT complète « *Le moratoire concerne la fusion des rédactions. L'arrêt des travaux n'a pas été demandé* ». La CFDT le seul syndicat instrumentalisé par la direction pour la destruction de RFI.

Depuis la création de l'AEF la seule stratégie appliquée semble avoir été de faire disparaître RFI, la seule société qui marchait. Alain de Pouzilnac confirme cette stratégie mortifère avec la grille unique. Cette grille unique ne sera satisfaisante ni pour les auditeurs en Afrique ni pour les auditeurs dans le monde. RFI perdra sur les deux terrains.

On ne peut pas imposer des projets contre la volonté d'une très grande majorité des salariés. A ce sujet, les consultations et pétitions signées par la majorité des personnels parlent d'elles-mêmes. Alain de Pouzilnac s'appuie sur quelques membres d'un syndicat pour faire croire que la moitié des salariés seraient prêt à accepter la fusion-destruction de RFI. Rien n'est plus faux, mais Alain de Pouzilnac n'en est pas à une illusion près. La centaine de salariés de RFI qui ont été obligés de s'installer à Issy-les-Moulineaux n'ont qu'un seul rêve : rentrer à la Maison de la Radio.

Nous demandons à l'Etat, au moment même où il s'apprête à prendre une décision, d'arrêter la fusion entre RFI et France 24 ; de maintenir RFI à la Maison de la Radio ; d'attribuer à RFI un budget qui garantit son autonomie financière et son indépendance éditoriale ; et le départ d'Alain de Pouzilnac, qui par ailleurs est à la direction de la deuxième société de casino en France.